

## MONTLHÉRY

# La N 20 bientôt limitée à 50 km/h ?

La N 20, une route qui alimente de nombreux projets. Bordée de friches industrielles et de façades d'immeubles délabrées, cette longue artère est aussi régulièrement pointée du doigt pour ses embouteillages. Mais lundi soir, lors du conseil municipal de Montlhéry, le maire UMP Claude Pons a voté une motion fustigeant la dangerosité de cet axe.

« On ne peut pas attendre la requalification plus ou moins lointaine de la N 20, annonce l'élu. Cette voie est dangereuse, il nous faut des résultats en termes de sécurité, et tout de suite. »

**Il n'y a pas de contrôle de la part des autorités**

CLAUDE PONS, LE MAIRE.

De nombreux projets immobiliers sont en effet en cours le long de la voie, à proximité du centre-ville de Montlhéry. Route de Marcoussis, rue Luisant, rue Paul-Fort, ce sont en tout près de 200 logements qui vont voir le jour dans les prochains mois. Et tous donnent sur le carrefour de l'Europe, théâtre de nombreux accidents chaque année (voir encadré). Le maire UMP de la commune a donc envoyé un courrier au préfet et



MONTLHÉRY, CARREFOUR DE L'EUROPE, HIER APRÈS-MIDI. De nombreux accidents ont lieu à cet endroit. Le maire souhaiterait que cet axe soit limité à 50 km/h.

(LP/F.L.)

au conseil général, leur demandant de prendre des dispositions dans les plus brefs délais. « Il n'y a pas de contrôle de la part des autorités et les poids lourds, pourtant interdits sur ce tronçon, continuent de circuler, argumenté Claude Pons. De

plus, à cet endroit, la N 20 dispose de trois voies de chaque côté et de nombreux automobilistes profitent de la voie de droite pour doubler tout le monde à grande vitesse. »

L'édile est rejoint dans son analyse par les riverains : « Le feu rouge ne me suffit pas, j'attends de voir tous les véhicules à l'arrêt pour traverser, souligne Jean Defauchy, un habitant de la rue Paul-Fort depuis deux ans. Ce carrefour est vraiment trop dangereux. Les conducteurs venant de la rue perpendiculaire tournent et ne voient les piétons qu'au dernier moment. »

Le maire de Montlhéry souhaite voir cet axe limité à 50 km/h (au lieu de 70 actuellement) le plus vite possible. « Ce qu'il faudrait aussi, c'est remplacer les feux tricolores qui sont

vétustes, ajoute-t-il. En cas de panne, ce serait la catastrophe. Et puis cette troisième voie sur la N 20 devrait être réservée aux bus ou aux deux-roues afin d'éviter les accidents. »

Alerté hier, Gérard Funès, le vice-président PS du conseil général chargé des routes, s'est montré attentif aux problèmes exposés. « La sécurité est notre priorité. Des sommes au budget 2010 sont allouées à la sécurisation de la N 20. On ne veut pas rajouter de feux tricolores sur cet axe qui est déjà encombré. En revanche, nous étudions les propositions du maire de Montlhéry. Notamment en ce qui concerne le passage en zone 50 km/h. C'est quelque chose qui pourrait peut-être se faire. »

FLORIAN LOISY

## CLÉS

**1** mort a été recensé durant la période 2004-2008 à Montlhéry. Il s'agit d'un automobiliste décédé le 29 mars 2008.

**2** km de N 20 sont répertoriés sur la commune de Montlhéry. C'est aussi le nombre de piétons renversés sur cette route en cinq ans.

**4** accidents de la route ont été

recensés en 2008. En 2007, un seul avait eu lieu au carrefour de l'Europe. Et 2 en 2006.

**8** blessés ont été hospitalisés entre 2004 et 2008.

**9** accidents ont impliqué des deux-roues entre ces deux dates.

**20** accidents ont été constatés au total entre janvier 2004 et décembre 2008.